



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CCAS SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2021

En ouverture de la première séance du CA de la CCAS post-élections CMCAS 2021, la motion ci-dessous a été soumise au vote.

MOTION

La CCAS doit prendre en compte les attentes exprimées

La proportion des familles utilisant l'offre de séjours de la CCAS pour leurs vacances ne dépasse pas 20 %. Les autres familles se retrouvent exclues de cette offre qui représente pourtant l'activité cœur des Activités Sociales.

Lors des élections CMCAS de novembre 2021, 52,3 % des votants ont exprimé leur intérêt pour des programmes alternatifs au modèle actuel qui nous est imposé par l'organisation syndicale majoritaire. Ces programmes proposent davantage de redistribution, une ouverture des Activités Sociales à tous et une liberté de choix pour les bénéficiaires. Le chèque-vacances en est une illustration.

Cette forte attente doit aujourd'hui être entendue.

La CCAS a pour responsabilité de répondre dès 2022 à cette demande en dégagant une ligne budgétaire pour le financement d'offres nouvelles, complémentaires à celle d'aujourd'hui.

Elle doit, dans ce but, mettre en place sans attendre les réformes nécessaires à la réduction de ses frais de fonctionnement qui permettront au fil des années de proposer une redistribution plus large.

Il est de notre responsabilité de gouverner la CCAS dans l'intérêt général en répondant à l'ensemble des sensibilités exprimées par les votes.

Cette motion a été rejetée par la CGT et la CFDT (pour la CFDT, leur opposition est motivée par leur désaccord sur le projet de mise en place du chèque vacances) !

Pour notre délégation, ne pas entendre les aspirations des électriciens et gaziers en matière d'activités sociales est irresponsable. Cette posture continuera d'entraîner les activités sociales des IEG à leur perte !

Pour FO, la gestion de la CCAS doit changer maintenant ! Il faut, d'une part, tout mettre en œuvre pour sauver nos activités sociales, ET d'autre part répondre aux attentes des bénéficiaires !

INTERVENTION DE NOTRE DÉLÉGATION

Les élections des administrateurs des CMCAS se sont déroulées du 18 au 24 novembre 2021.

Malgré une participation en baisse, les électriciens et gaziers ont été nombreux à nous avoir accordé leur confiance.

Nous confortons nos 2 sièges d'administrateurs au CA de la CCAS et 191 administrateurs CMCAS FO Énergie et Mines ont été élus.

FO énergie et mines a, tout au long de la campagne, fait part de ses propositions en matière de vacances, de culture, de sport, de solidarité, de jeunesse, de restauration, de dépendance, d'actions envers nos pensionnés... C'est donc sur ces bases dans le respect de leur mandat de notre congrès fédéral que les administrateurs FO agiront pour permettre aux activités sociales de prendre une autre voie afin que l'ensemble des actifs et pensionnés puissent profiter pleinement de leur salaire différé.

Restauration méridienne

FO réaffirme qu'il n'est pas signataire de la convention, cependant nous restons très attentifs à ce projet de fermeture et nous resterons vigilants à l'accompagnement et au suivi des salariés.

Projets

Pour FO Énergies et Mines, les projets doivent profiter à l'ensemble des bénéficiaires des Activités Sociales.

Nous nous sommes positionnés CONTRE les projets suivants :

- Le FESTIVAL CONTRE COURANT
- VISIONS SOCIALES
- MKCD (aide à la création théâtre) MARTIN MUMINET

Compte tenu de la situation financière catastrophique de la CCAS due à une gestion calamiteuse de la part de la Direction de la CCAS, nous exigeons avant de donner un avis favorable pour de tels évènements, un bilan détaillé de ces dernières années.

FO jugera ensuite si de tels évènements d'une part, bénéficient à une majorité de personnels des IEG et d'autre part, si financièrement il est responsable que ces projets voient le jour !

Point financier

La contribution Article 25 pour l'exercice 2022 est de **384 958 250 euros** répartie de la manière suivante :

- Comité de coordination des CMCAS et CMCAS : 30,82 % soit **118 682 291 euros**
- CCAS : 69,18 % soit **266 275 959 euros**, dont **seulement 24 % sont dédiés aux activités centralisées dont vous pourriez bénéficier**

Budget définitif 2022

FO Énergies et Mines se positionne **CONTRE** cette proposition de budget 2022.

Nous réaffirmons que la gestion de la CCAS doit être revue.

Pour FO Énergie et Mines, les activités sociales et culturelles de la branche des IEG doivent être pérennisées pour éviter leur rattachement vers des Comités d'Entreprises par entreprise et permettre également le maintien du lien intergénérationnel.

Questions diverses

Intervention FO Énergies et Mines sur Andilly : intervention auprès du Président de la commission Patrimoine à la suite de la visite du centre. De gros problèmes d'ordre sanitaire ne sont toujours pas traités. Nous demandons l'intervention de la commission patrimoine. Pour FO Énergies et Mines, il est inacceptable que cette situation perdure. Un engagement est pris pour le premier semestre 2022.

**FO Énergie et Mines souhaite une bonne fin d'année et de bonnes fêtes
à tous les électriciens et gaziers ainsi qu'à leurs familles.**

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CCAS

LE JEUDI 6 JANVIER 2022